

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 3,1

Assemblée du: 1^{er} MARS 2017

Résolution numéro: CA-2017-043

Recommandation STM-5218-12-15-02

D'AUTORISER l'augmentation de l'enveloppe ainsi qu'une modification au contrat STM-5218-12-15-02 pour l'acquisition de diverses carrosseries utilitaires, pour le bloc 2 - fourgon atelier, adjudé à l'entreprise « Précisions Provençal Inc. », afin d'ajouter au devis technique DEV-V-74-0051R2 un hausse-cabine, pour un montant supplémentaire de 5 566,43 \$, plus les taxes de 833,57 \$, pour un montant maximum de 6 400,00 \$ toutes taxes incluses, en sus du montant autorisé pour ce contrat suivant la résolution du CA-2016-317.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

6.400,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: BUS

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directrice exécutive

Date: 01 février 2017

Signature:

DE responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Améliorer l'expérience client

Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance

Maîtriser les finances

Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Afin de répondre à un besoin opérationnel, le hausse-cabine remplace le toit de la cabine du camion et permet d'augmenter la hauteur intérieure libre de sorte que les occupants puissent circuler en position debout, de la cabine vers la boîte du camion. Cette fonctionnalité n'est typiquement réservée qu'aux fourgons ateliers, où des interventions d'entretien ou de réparation doivent être effectuées à l'intérieur de la boîte.

La présente demande d'autorisation servira à répondre adéquatement à un besoin opérationnel dédié à l'entretien des infrastructures.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5218-12-15-02 (Modification au contrat)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de diverses carrosseries utilitaires pour la STM.

Démarche, solution proposée et conclusion

Suite à un appel d'offres public, un contrat pour l'acquisition de diverses carrosseries utilitaires a été adjugé à l'entreprise « Précisions Provençal Inc. » pour le bloc 2, par le conseil d'administration de la STM, lors d'une séance tenue le 3 novembre 2016 (Résolution CA-2016-317).

Le contrat prend fin à sa complète exécution, soit aux alentours du 31 mai 2017, et ne comporte aucune option de renouvellement.

L'augmentation de l'enveloppe va permettre d'acquérir le hausse-cabine.

La modification au contrat permet d'inclure le hausse-cabine nécessaire à ce type de fourgon atelier, afin de répondre à des besoins d'efficacité opérationnelle et ainsi éviter des délais dans la livraison et la mise en service de celui-ci.

La modification ne change pas la nature du contrat ; elle vise à corriger une situation qui a été oubliée lors de la rédaction du devis technique DEV-V-74-0051R2. Néanmoins, elle se veut accessoire au contrat. L'exécution par un autre fournisseur nuirait à l'exécution efficace et à la saine administration du contrat en cours.

La présente recommandation vise à autoriser une augmentation de l'enveloppe budgétaire d'un montant de 6 400,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 344 212,65 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.	Date:			
		JJ	MM	AAAA
Comité: S.O.	Date:			
		JJ	MM	AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Sonia Thibodeau Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher Titre: Directrice
Signature:  Date: 31/01/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5218-12-15-02 (Modification au contrat)
 Titre de l'appel d'offres : Acquisition de diverses carrosseries utilitaires pour la STM.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	271405			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-140			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	6.400,00\$			6.400,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 02 03 2017 à 31 05 2017
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	5.566,43\$			5.566,43\$
(B) TPS	278,32\$	0,00\$	0,00\$	278,32\$
(C) TVQ	555,25\$	0,00\$	0,00\$	555,25\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	6.400,00\$	0,00\$	0,00\$	6.400,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	555,95\$	0,00\$	0,00\$	555,95\$
(F) Montant net (D - E)	5.844,05\$	0,00\$	0,00\$	5.844,05\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
 3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-140 (Programme de remplacement et d'ajout de véhicules de services 2012-2016) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 100 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec) a été allouée pour ce projet. Le MTQ financera 85 % des dépenses admissibles et la Ville de Montréal financera le 15 % additionnel. La Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 11 mars 2013.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
 Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4,1

Assemblée du : 1^{er} MARS 2017

Résolution numéro : CA-2017-044

Recommandation STM-5341-02-16-25

D'ADJUGER à l'entreprise «CLX Networks Canada», un contrat de services techniques pour une plate-forme de diffusion des SMS, pour la période du 1 mars 2017 au 29 février 2020, au montant de 237 630,00 \$, plus les taxes de 35 585,09 \$, pour un montant maximum de 273 215,09 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5341-02-16-25, et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 273.215,09 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable TECHN. DE L'INFO. ET INNOV.

Nom : Luc Lamontagne

Titre : Directeur exécutif

Date : 2017-02-07

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM souhaite se doter d'un contrat de transmission pour les messages textes (SMS) via cellulaires. La STM sera facturée mensuellement en fonction du nombre de SMS envoyés et reçus. La mise en place d'un contrat global permettra ainsi de réduire les coûts par message transmis. Le contrat permettra aussi d'adresser les besoins associés à plusieurs initiatives d'amélioration de l'expérience client telles que:

1. Diffusion des alertes de service Métro clientèle (en remplacement d'une solution existante);
2. Diffusion des rappels la veille pour les clients du Transport Adapté (nouveau besoin - projet Extra-Connecte);
3. Diffusion des arrivées imminentes pour les clients du Transport Adapté (nouveau besoin - projet Extra-Connecte);
4. Diffusion des alertes bus (nouveau besoin - projet iBus).

Par ailleurs, la diffusion de messages d'alertes par SMS à des employés de la Société augmente l'efficacité opérationnelle et, par conséquent, améliore l'expérience client, par exemple, par la diffusion des alertes de service Métro et bus pour gestionnaire (en remplacement d'une solution existante), et de tout autre besoin de diffusion de messages SMS par la STM.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la division Solutions clients et développement applicatif de la direction exécutive Technologies de l'information et Innovation.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5341-02-16-25 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services techniques pour une plate-forme de diffusion des SMS

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 12

Nombre de soumissions déposées : 1

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 17 juin 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 22 juillet 2016.

Le marché

Une étude de marché a été faite en rencontrant six (6) fournisseurs potentiels, et bien que la volumétrie ait été validée en fonction des besoins connus, un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Douze (12) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et une seule d'entre elles a déposé une offre. La soumission de «CLX Networks Canada» est conforme.

Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

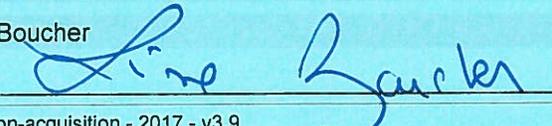
Nom : Éline Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature : 

Date : 7/21/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5341-02-16-25 (Adjudication)
 Titre de l'appel d'offres : Services techniques pour une plate-forme de diffusion des SMS

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre			/39100	
Compte	551440	551440	551440 / 552170	
Ordre interne	479003	479008	466000 /	
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-155	R-155	R-114	
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	14.705,30	24.650,64	233.859,15	273.215,09

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 03 2017 à 29 02 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	46.781,00\$	81.215,00\$	109.634,00\$	237.630,00\$
(B) TPS	2.339,05\$	4.060,75\$	5.481,70\$	11.881,50\$
(C) TVQ	4.666,40\$	8.101,20\$	10.935,99\$	23.703,59\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	53.786,45\$	93.376,95\$	126.051,69\$	273.215,09\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	4.672,25\$	8.111,35\$	10.949,70\$	23.733,30\$
(F) Montant net (D - E)	49.114,20\$	85.265,60\$	115.101,99\$	249.481,79\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

R-155 EXTRA Connecte : Suite à une évaluation du dossier, une demande de subvention finale a été soumise au MTMDET le 13/01/2016 dans le cadre du programme SOFIL. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET.

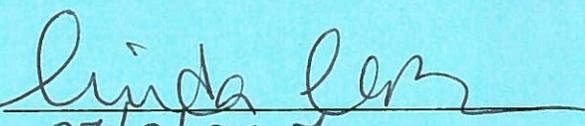
Financement : Les imputations 1 et 2 de la présente recommandation seront financées par le règlement d'emprunt R-155 (Implantation du projet Extra Connecte au Transport Adapté) qui a dûment été autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5341-02-16-25 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services techniques pour une plate-forme de diffusion des SMS

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat sans les options est de 251 036,42 \$ toutes taxes incluses, le prix du contrat de 273 215,09 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 22 178,67 \$ (8,8 % défavorable).

Initialement, le prix déposé par CLX était de 606 650,00\$ pour les trois (3) premières années du contrat et les deux (2) années d'option. Après négociation et clarification auprès de CLX sur les obligations de l'Adjudicataire décrites à l'appel d'offres, CLX a accepté de réduire son prix à 384 530,00\$ pour ces mêmes années.

Nous avons utilisé l'article 108.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), qui permet à la STM, dans le cas où nous recevons une seule soumission conforme, de conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations, lorsque le prix proposé accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation établi par la STM.

Aucune comparaison n'est possible entre les prix soumis au présent contrat et des prix payés pour des contrats antérieurs puisqu'il n'existe aucun historique pour ce type d'acquisition.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

R-114 (Système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs - SAEIV): Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 100 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme SOFIL a été allouée pour ce projet. Le MTMDET financera 85 % des dépenses admissibles et la Ville de Montréal financera le 15 % additionnel. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 8 novembre 2012.

Financement : L'imputation 3 de la présente recommandation sera en partie financée par les règlements d'emprunt R-114 qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.2

Assemblée du :

19 MARS 2017

Résolution numéro :

CA-2017-045

Recommandation STM-4434-02-13-40

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat pour des services de sérigraphie et d'impression numérique, adjugé à l'entreprise « CPS Sérigraphie inc. », à compter du 1er mai 2017 jusqu'au 30 avril 2018, au montant de 200 000,00 \$, plus les taxes de 29 950,00 \$, pour un montant maximum de 229 950,00 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4434-02-13-40 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

229.950,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable EXP. CLIENT ET ACTIVITÉS COMM.

DE responsable : S/O

Nom : Michel Lafrance

Nom : S/O

Titre : Directeur exécutif

Titre : S/O

Date : 09 FÉVRIER 2017

Date : _____

Signature :

Signature : _____

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM utilise différents supports d'affichage sur ses véhicules et dans ses installations afin d'améliorer l'expérience client par les actions suivantes :

- Encourager l'utilisation du transport collectif et faire la promotion de ses services dans le cadre de diverses campagnes corporatives (ex. : Triangle Bonaventure-Champlain-Turcot, Opus en ligne, Titres occasionnels, etc.).
- Transmettre des informations pertinentes à la clientèle dans le cadre de campagnes comportementales (Objets sur la voie, Portes retenues, Bien voyager ensemble, etc.).

Lorsque le département de sérigraphie interne de la STM ne peut répondre aux besoins de production, il nous faut recourir aux services d'un fournisseur spécialisé, qui dispose des équipements appropriés, pour combler les besoins en impression.

La prévision des besoins a été évaluée par la division Communications clients.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4434-02-13-40 (Première option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Services de sérigraphie et d'impression numérique

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | _____ |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O _____

Date: (jj/mm/an) _____

Comité : S/O _____

Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4434-02-13-40
Résolution : CA-2013-106
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 689 850,00 \$
Période couverte par l'autorisation : 2013-05-01 à 2016-04-30
Nature de l'autorisation : Contrat de base.

Contrat : STM-4434-02-13-40
Résolution : CA-2016-077
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 229 950,00 \$
Période couverte par l'autorisation : 2016-05-01 à 2017-04-30
Nature de l'autorisation : Première option de renouvellement

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la deuxième et dernière option de renouvellement. Le montant pour la présente option de renouvellement est de 229 950,00 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 1 149 750,00 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

S'approvisionner de façon responsable.

CPS Sérigraphie inc. a mis en place des mesures pour réduire les impacts environnementaux et sociaux liés à ses activités. L'entreprise utilise, entre autres, des encres à base d'eau et des matériaux qui se recyclent.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

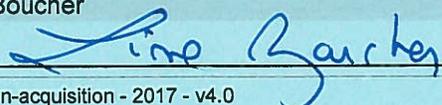
Nom : Yves Desmarais

Titre : Administrateur de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 8/21/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4434-02-13-40 (Première option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Services de sérigraphie et d'impression numérique

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	type U			
Compte	553370			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	229.950,00			229.950,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 05 2017 à 30 04 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	70.000,00\$	130.000,00\$		200.000,00\$
(B) TPS	3.500,00\$	6.500,00\$	0,00\$	10.000,00\$
(C) TVQ	6.982,50\$	12.967,50\$	0,00\$	19.950,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	80.482,50\$	149.467,50\$	0,00\$	229.950,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	6.991,25\$	12.983,75\$	0,00\$	19.975,00\$
(F) Montant net (D - E)	73.491,25\$	136.483,75\$	0,00\$	209.975,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

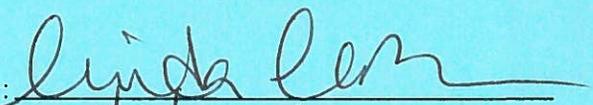
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 
Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4434-02-13-40 (Première option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Services de sérigraphie et d'impression numérique

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Le choix d'un fournisseur qui prend en compte les conséquences environnementales, sociales et économiques s'inscrit dans la démarche d'approvisionnement responsable de la STM. Par le fait même, cela contribue à réduire l'empreinte écologique de la STM (Chantier 5 du plan de développement durable 2020 de la STM).

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de la levée d'option

Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat et considérant que le prix des matières premières a augmenté en raison de la baisse du dollar canadien, il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement que de procéder à un nouvel appel d'offres.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 19 MARS 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 4.3

Résolution numéro: CA-2017-046

Recommandation STM-5381-04-16-60

D'ADJUGER à l'entreprise « Le Groupe Steritech » un contrat de Services pour la gestion des nuisibles de la STM, pour la période du 1^{er} avril 2017 au 30 avril 2022, au montant de 531 209,34 \$, plus les taxes de 79 548,62 \$, pour un montant maximum total de 610 757,96 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5381-04-16-60, et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 610.757,96 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable MÉTRO

Nom : Marie-Claude Léonard

Titre : Directrice exécutive

Date : 10 Février 2017

Signature:

DE responsable : BUS

Nom : Renée Amilcar

Titre : Directrice exécutive

Date : 10 fév 2017

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La gestion des nuisibles dans les installations de la STM constitue une obligation sanitaire, en plus de comporter une dimension de santé et sécurité au travail. Compte tenu de la configuration des lieux, il est impossible d'éliminer physiquement complètement les nuisibles, mais une gestion responsable permet de les tenir à distance des lieux des employés et qu'ils soient invisibles pour la clientèle. C'est la raison pour laquelle nous parlons de gestion des nuisibles plutôt que d'extermination. L'expérience client s'en trouve améliorée en permettant à la clientèle de ne pas être importunée par la vue de vermines dans les installations. Ces activités sont récurrentes et nécessitent un contrat afin d'assurer le contrôle continu des nuisibles.

La STM améliore l'efficacité et l'efficience des processus en intégrant dans ses pratiques de gestion des nuisibles la « Lutte intégrée des parasites » via une méthode éprouvée inspirée des programmes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points) de l'industrie alimentaire et pharmaceutique.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la division Approvisionnement exploitation de la direction Chaîne d'approvisionnement, en collaboration avec les directions Entretien centre de transport et Exploitation des stations.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5381-04-16-60 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services pour la gestion des nuisibles de la STM

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 7

Nombre de soumissions
déposées : 3

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O. Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O. Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le vendredi 28 octobre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le vendredi 25 novembre 2016.

Le marché

Environ cinq (5) entreprises sont capables de répondre aux exigences de l'appel d'offres. Ces exigences ont été validées avec les quatre (4) plus importantes entreprises. Il s'agit d'entreprises capables de gérer des programmes de type HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points), AIB(American Institute of Baking) ou GFSI(Global Food Safety Initiative) (regroupés sous la désignation courante de « Lutte intégrée aux nuisibles » ou de « Gestion parasitaire intégrée »). Pour la plupart, il s'agit de multinationales de la gestion parasitaire.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Sept (7) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et trois (3) d'entre elles ont déposé une offre. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Le Groupe Steritech, est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique

Agir en employeur responsable

Avec un usage raisonné et documenté des pesticides, ce contrat contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable, édictés au Chantier 5 - Réduire notre empreinte écologique, du Plan DD de la STM.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

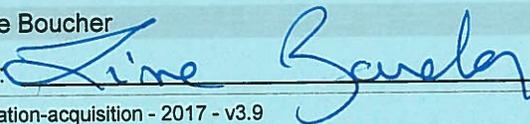
Nom: Stéphane Demers

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 9/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5381-04-16-60 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services pour la gestion des nuisibles de la STM

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	69100	Multiple		
Compte	552210	567210		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	482.773,51	127.984,45		610.757,96

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 04 2017 à 30 04 2022
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	78.945,26\$	105.260,34\$	347.003,75\$	531.209,35\$
(B) TPS	3.947,26\$	5.263,02\$	17.350,19\$	26.560,47\$
(C) TVQ	7.874,79\$	10.499,72\$	34.613,62\$	52.988,13\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	90.767,31\$	121.023,08\$	398.967,56\$	610.757,95\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	7.884,66\$	10.512,88\$	34.657,00\$	53.054,54\$
(F) Montant net (D - E)	82.882,65\$	110.510,20\$	364.310,56\$	557.703,41\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

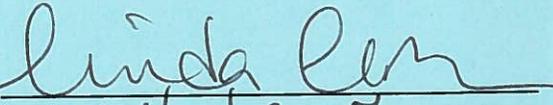
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5381-04-16-60 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Services pour la gestion des nuisibles de la STM

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option(s) de renouvellement

Il n'y a aucune option de renouvellement pour ce contrat qui est d'une durée de cinq (5) ans.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 789 129,07 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 610 757,96 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 178 371,11 \$ (22,6 % favorable). L'écart s'explique par une sous-évaluation des services à paiement forfaitaire mensuel (Rodentiens, arthropodes, et autres) et une surévaluation des services tarifés (Volatiles).

Le prix total obtenu pour le présent contrat représente un écart de 127 090,68 \$ (19,3 % favorable) par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart s'explique par la stratégie de prix du soumissionnaire (une augmentation de 12,1 % pour les services à paiement mensuel et une diminution de 60,8 % pour les services tarifés).

Historique des contrats précédents

Le présent contrat STM-5381-04-16-60 est un regroupement de deux (2) contrats :
STM-4567-07-13-60 Gestion des nuisibles (Rodentiens, Arthropodes et autres petits animaux)
STM-4711-02-14-60 Gestion des nuisibles - Volatiles (pigeons et Hironnelles)

L'historique reprend séparément chacun des contrats.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Contrat : STM-4567-07-13-60
Nature de l'autorisation : Contrat de base, Résolution CA-2013-307
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 258 348,76 \$
Période couverte par l'autorisation : du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016
Adjudicataire : The Steritech Group Corp. Inc.

Contrat : STM-4567-Pont
Nature de l'autorisation : Contrat-pont pour finaliser l'appel d'offres public, Gré à gré
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 23 000,00 \$
Période couverte par l'autorisation : du 1^{er} janvier 2017 au 30 mars 2017
Adjudicataire : The Steritech Group Corp. Inc.

Contrat : STM-4711-02-14-60
Nature de l'autorisation : Contrat de base, Résolution DG-14-146
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 75 000,00 \$
Période couverte par l'autorisation : du 1^{er} octobre 2014 au 31 octobre 2016
Adjudicataire : The Steritech Group Corp. Inc.

Contrat : STM-4711-Pont
Nature de l'autorisation : Contrat-pont pour finaliser l'appel d'offres public, Gré à gré
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 20 000,00 \$
Période couverte par l'autorisation : du 1^{er} novembre 2016 au 30 mars 2017
Adjudicataire : The Steritech Group Corp. Inc.

SOMMAIRE EXÉCUTIF - Suite de la rubrique

Objet : Appel d'offres STM-5381-04-16-60 (Adjudication)

Titre de l'appel d'offres : Services pour la gestion des nuisibles de la STM

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

En privilégiant une approche de gestion des nuisibles basée sur la lutte intégrée, la STM agit non seulement en employeur responsable, mais réduit ses impacts sur l'environnement en réduisant, à la source, l'emploi de produits nocifs tels que les pesticides. La lutte intégrée utilise une série d'évaluations et d'étapes décisives (identification, surveillance et traitement) pour contrôler les nuisibles (ravageurs, insectes, etc.) avec une efficacité maximale, tout en respectant les équilibres naturels.

Suite de la rubrique

Recommandation Exposé du besoin Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 15 MARS 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 8.1

Résolution numéro: CA-2017-047

Recommandation STM-11 01 69-C33

D'ADJUGER à la firme "POMERLEAU INC.", un contrat de Construction des postes de redressement Savoie, au montant de 14 349 580,00 \$, plus les taxes de 2 148 849,61 \$, pour un montant maximum de 16 498 429,61 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-11 01 69-C33, et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER le directeur de projets principal du Bureau de projets équipements fixes Métro à approuver l'exercice des options 1 à 3 selon les besoins requis pendant l'exécution du contrat:

➤ D'autoriser un montant de 7 400,00 \$, plus les taxes de 1 108,15 \$, pour un montant maximum de 8 508,15 \$, afin d'exercer, si requis, l'option 1 pour la formation. Cette option pourra être exercée si la STM requiert la formation ASCC "Système d'alimentation sans coupure" supplémentaire à un maximum de quatre (4) groupes d'employés;

➤ D'autoriser un montant de 6 200,00 \$, plus les taxes de 928,45 \$, pour un montant maximum de 7 128,45 \$, afin d'exercer, si requis, l'option 2 pour la formation. Cette option pourra être exercée si la STM requiert la formation SGB "Système de gestion du bâtiment" supplémentaire à un maximum de quatre (4) groupes d'employés;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 16.650.467,95 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING. INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2017.02.10

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La mise en service des futurs trains AZUR contribuera à réaliser une augmentation progressive de l'offre de service. Cette augmentation de l'offre de service entraînera une augmentation progressive de la demande d'énergie électrique du système traction du métro. Afin d'assurer la robustesse du système traction du métro, il est requis d'ajouter des postes de redressement et des équipements connexes dans certaines zones du réseau du métro.

Le contrat visé par la présente recommandation couvre la construction de deux nouveaux postes de redressement adjacents au poste de ventilation Savoie existant au coin de la rue Ontario et de l'avenue Savoie de l'Arrondissement de Ville-Marie à Montréal.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-11 01 69-C33 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Construction des postes de redressement Savoie

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 26

Nombre de soumissions
déposées : 11

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité suivi des actifs

Date: (jj/mm/an) 03 05 2016

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 1er novembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 12 janvier 2017.

Le marché

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des entrepreneurs généraux. Vingt-six (26) entreprises ont été contactées pour les informer de la parution de cet appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Vingt-six (26) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et onze (11) d'entre elles ont déposé une offre dont dix (10) sont recevables. Le plus bas soumissionnaire, soit la firme "Pomerleau Inc.", est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

Agir en employeur responsable.

Pour la mise aux rebus des équipements, l'Adjudicataire est assujéti à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) de même qu'au règlement (RLRQ, c. Q-2, r. 15.2) pour la récupération des matières dangereuses.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

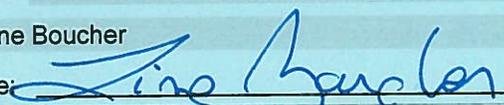
Nom: Karla Jiménez

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 9/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-11 01 69-C33 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Construction des postes de redressement Savoie

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140	161001	551140 / 591130	
Ordre interne	256900		256900 / 259969	
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-042-4		R-042-4	
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	16.498.429,61	85.506,91	66.531,43	16.650.467,95

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 04 2017 à 31 12 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	3.012.218,00\$	4.518.327,00\$	6.951.271,00\$	14.481.816,00\$
(B) TPS	150.610,90\$	225.916,35\$	347.563,55\$	724.090,80\$
(C) TVQ	300.468,75\$	450.703,12\$	693.389,28\$	1.444.561,15\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	3.463.297,65\$	5.194.946,47\$	7.992.223,83\$	16.650.467,95\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	300.845,27\$	451.267,91\$	694.258,19\$	1.446.371,37\$
(F) Montant net (D - E)	3.162.452,38\$	4.743.678,56\$	7.297.965,64\$	15.204.096,58\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 75 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012 pour le projet " Modification des ateliers et équipements métro".

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-042-4 (Acquisition des nouvelles voitures de métro et la modification des ateliers et des équipements reliés aux nouvelles voitures de métro) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 27/2/2017.

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-11 01 69-C33 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Construction des postes de redressement Savoie

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Recommandation

➤ D'autoriser un montant de 118 636,00 \$, plus les taxes de 17 765,74 \$, pour un montant maximum de 136 401,74 \$, afin d'exercer, si requis, l'option 3 pour les pièces de rechange. Cette option pourra être exercée si les pièces de rechange sont requises dans l'inventaire de la STM.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Démarche et conclusion

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat, réalisée par Macogep, est de 16 327 652,35 \$ (toutes taxes incluses). Le prix de la plus basse soumission conforme est de 16 650 467,95 \$ (toutes taxes incluses) et est donc supérieur de 322 815,60 \$ (toutes taxes incluses), soit 1,98 % défavorable par rapport à l'estimation de contrôle.

L'écart entre l'estimation de contrôle et la plus basse soumission conforme représente un pourcentage acceptable pour ce type de marché et ne requiert pas d'explication supplémentaire.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Développement durable

De plus, les matériaux de construction, rénovation et démolition seront traités selon le principe de la hiérarchie des 3RV-E : réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination. Ces éléments contribuent à l'atteinte des objectifs de réduction des matières récupérées vouées à l'enfouissement (Chantier 5 : réduire son empreinte écologique) du plan de développement durable 2020 de la STM.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

11.1

Assemblée du :

1^{er} MARS 2017

Résolution numéro :

CA - 2017-048

Recommandation DEV2017-04 Projet Cité-Mobilité - Bus 100% électrique

Il est recommandé de procéder au changement d'itinéraire du circuit 36 - Monk dans les 2 directions au niveau du terminus Square Victoria pour la période d'application de mars 2017, débutant le 27 mars 2017.

Il est recommandé de procéder au changement d'itinéraire du circuit 495 - Express Lachine/ Lasalle, dans les 2 directions au niveau de la station Angrignon pour la période d'application de mars 2017, débutant le 27 mars 2017.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ -

DE responsable Planification, finances et contrôle

Nom : Linda Lebrun

Titre : Directrice exécutive et trésorière

Date : 13/2/2017

Signature :

DE responsable :

Nom :

Titre :

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Exposé du besoin

Dans le cadre de son plan d'électrification et dans le but de convertir graduellement vers l'électrique son parc de bus, la STM souhaite participer à des projets de démonstration afin d'essayer et d'évaluer dans les conditions réelles d'exploitation qui lui sont propres les technologies émergentes en électrification des bus.

Dans cette optique, elle réalisera un projet de démonstration qui vise à mettre à l'essai la technologie de recharge rapide (en bout de ligne) par conduction sur la ligne 36 - Monk. L'implantation de deux stations de recharge rapide, une à la station Angrignon et une à la station Square Victoria - OACI nécessite un réaménagement mineur de la localisation des arrêts en terminus et du tracé de la ligne à l'approche du Square-Victoria.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Projet Cité-Mobilité - Bus 100% électrique

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | _____ |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité Service à la clientèle

Date: (jj/mm/an) 23 02 2017

Comité : _____

Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Dans le cadre du projet Cité-Mobilité et suite aux analyses pour le positionnement des pantographes, il est nécessaire de procéder à des modifications mineures du tracé de la ligne 36 et de la position des arrêts de la ligne 495 au terminus Angrignon. Ces modifications sont nécessaires pour la mise en place d'une zone de recharge de l'autobus qui est distincte de la zone de débarquement de la clientèle.

1. À la station Angrignon :

Pour permettre la recharge du véhicule dans une zone distincte de l'embarquement de la clientèle, la boucle d'autobus actuelle où sont localisées les terminus des lignes 36 et 495 sera à la ligne 36. Par conséquent, les arrêts du terminus de la ligne 495 seront localisés sur le boulevard Des Trinitaires.

2. À la station Square-Victoria-OACI :

La localisation du pantographe au 950 rue Square-Victoria exige un léger déplacement des arrêts de débarquement et d'embarquement de la ligne 36. Pour des raisons de manoeuvre de virage, cette relocalisation ne permet pas de conserver le tracé actuel. Le nouveau tracé ajoute 3 minutes de temps de parcours de la ligne 36, environ 100 usagers par jour seront impactés. L'achalandage quotidien de la 36 se situe autour de 3000 usagers par jour.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Limitier nos émissions atmosphériques

Réduire notre empreinte écologique

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : Gestion des réseaux

Nom : Abdelkader Gharbi

Titre : Conseiller - gestion des réseaux

Service : Planification et développement des réseaux

Nom : Michel Tremblay

Titre : Directeur par intérim

Signature: _____

Date : _____

17/02/10

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Projet Cité-Mobilité - Bus 100% électrique

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

(This section is currently blank in the document.)

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: *Linda Bern*

Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1^{er} MARS 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 11.2

Résolution numéro: CA-2017-049

Recommandation DEV2017-05 - Ajout de service sur la ligne 80 - Avenue du Parc et abolition de la ligne 935 - Trainbus

Il est recommandé d'abolir la ligne 935 - Trainbus, en vue de la fin du partenariat avec l'Agence Métropolitaine de Transport, et d'ajouter du service sur la ligne 80 - Avenue du Parc aux heures de pointe du matin du lundi au vendredi à compter du 27 mars 2017.

Le tout pour un nombre approximatif de 2 125 heures de service supplémentaires par année, étant donné la fin du partenariat. L'ajout nécessitera 3 à 4 véhicules articulés en période de pointe du matin, mais l'abolition de la 935 permettra à la STM de récupérer 8 bus réguliers.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: _____

\$ -

DE responsable: Planification, finances et contrôle

DE responsable: _____

Nom: Linda Lebrun

Nom: _____

Titre: Directrice exécutive et trésorière

Titre: _____

Date: 24/2/2017

Date: _____

Signature: Linda Lebrun

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La ligne 935 - Trainbus dessert les usagers du train de la ligne Saint-Jérôme à partir de la gare Parc vers le centre-ville, en passant par l'avenue du Parc et le boulevard René-Lévesque jusqu'à la rue Peel où se situe son terminus. Il s'agit d'une ligne à arrêts limités et descente seulement. Le service est offert du lundi au vendredi durant la pointe du matin pour les horaires du train suivants à la gare Parc : 170 (06:09), 172 (07:06), 174 (07:31), 176 (07:50), 178 (08:06) et 180 (08:26).

Actuellement, l'achalandage de la ligne représente environ 500 usagers par jour. Il s'agit d'une baisse significative depuis le début de l'année 2016 (de 700 à 500) expliquée selon l'AMT par la possibilité des usagers de rester dans tous les trains jusqu'à la gare Lucien-L'Allier au centre-ville (auparavant, 2 départs sur 6 ne s'y rendaient pas).

La ligne 935 est financée par l'AMT et opérée par la STM. Un maximum de 12 autobus sont requis pour offrir le service, soit un total de 20 heures par jour soit 5 000 heures par année. L'AMT ayant décidé de mettre fin au partenariat, le service serait aboli à la fin mars 2017. Afin d'accommoder la clientèle et de ne pas créer de pression supplémentaire sur notre réseau durant les heures de pointe du matin, l'ajout de service sur nos lignes actuelles qui desservent la gare est requis.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-05 - Ajout de service sur la ligne 80 - Avenue du Parc et abolition de la ligne 935 - Trainbus

Démarche, solution proposée et conclusion

Les usagers du train se dirigeant dans l'axe de l'avenue du Parc (estimés à environ 150) devront emprunter la ligne 80 - Avenue du Parc ou bien la 435 - Express du Parc / Côte-des-Neiges avec le reste de la clientèle, ce qui induira une perte de temps de 2 à 8 minutes (les lignes 80 et 435 n'étant pas à arrêts limités) et une distance de marche supplémentaire d'environ 75 mètres pour atteindre l'arrêt d'autobus à la sortie de la gare Parc. En raison d'une perte de temps importante (plus de 8 minutes selon nos estimations), les autres usagers devraient utiliser le métro à partir de la station Concorde ou bien rester dans le train jusqu'au centre-ville.

Les analyses d'opportunités pour la bonification du service de bus afin d'accommoder les usagers de la 935 sans impacter la clientèle des lignes 80 et 435 ont été effectuées par la direction Planification et développement des réseaux au cours de l'automne 2016. Différentes options de bonification au réseau de bus ont été évaluées telles que la mise en place d'une nouvelle ligne ou l'ajout de service sur une ligne existante. Après analyse des résultats, il apparaît opportun, durant les heures de pointe, d'ajouter des départs sur le service régulier de la ligne 80. À partir de l'arrêt Ogilvy / Hutchinson, à proximité de la gare Parc, cette ligne dessert l'avenue du Parc, puis la rue de Bleury jusqu'au boulevard René-Lévesque, incluant les arrêts de la 935. En outre, l'objectif de cet ajout de service est de desservir les usagers du train à leur arrivée à la gare Parc tout en bonifiant le service pour les usagers réguliers de la ligne 80, mais aussi de la ligne 435, qui se dirigent sur l'avenue du Parc et la rue De Bleury.

Afin de valider le scénario de bonification, les services des opérations ont été consultés et sont en accord avec la recommandation. Des discussions avec le partenaire ont également été réalisées durant l'automne pour statuer de la fin du contrat avec la STM.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 18 11 2016
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Mobilité et développement des réseaux

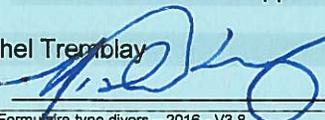
Nom: Fanja Rajesson

Titre: Conseillère développement des réseaux

Service: Planification et développement des réseaux

Nom: Michel Tremblay

Titre: Directeur par intérim

Signature: 

Date: 17/02/24

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-05 - Ajout de service sur la ligne 80 - Avenue du Parc et abolition de la ligne 935 - Trainbus

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

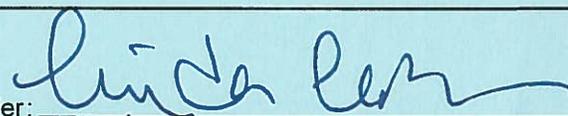
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-05 - Ajout de service sur la ligne 80 - Avenue du Parc et abolition de la ligne 935 - Trainbus

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

À la suite de ces démarches et après accord de toutes les parties prenantes, nous recommandons donc d'abolir la 935 - Trainbus et d'ajouter du service sur la ligne 80 - Avenue du Parc aux heures de pointe du matin, du lundi au vendredi, à compter du 27 mars 2017 pour un nombre d'environ 2125 heures de service supplémentaires: 6 passages d'autobus articulés seront ajoutés entre 7:00 et 8:30 sur le parcours régulier de la 80 en direction sud.

Bien évidemment, au cours des prochains mois et années, des évaluations de la performance de la ligne et des suivis vont être effectués en prenant compte notamment des commentaires et plaintes de la clientèle.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1er mars 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 11.3

Résolution numéro: CA-2017-050

Recommandation DEV2017-06 - Bonification du service de taxis collectifs

Il est recommandé de mettre en place des bonifications au service pour deux (2) taxis collectifs existants.

Dès le 11 juillet 2017 :

- Taxi collectif Gare Anjou - Secteur résidentiel Rivière-des-Prairies (nouveaux arrêts).
- Taxi collectif Gare Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Prairies (nouveaux arrêts et élargissement des plages de service).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

DE responsable Planification, finances et contrôle

Nom : Linda Lebrun

Titre : Directrice exécutive et trésorière

Date : 13/2/2017

Signature:

DE responsable :

Nom :

Titre :

Date :

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Les services de taxi collectif visent à répondre à un besoin identifié auquel le réseau régulier ne permet pas de répondre. Les principaux critères pour justifier un tel service sont : un secteur ne disposant pas de service ou une accessibilité limitée, un potentiel d'achalandage réel, mais trop faible pour un service régulier ou encore une trame urbaine mal adaptée à la circulation d'un bus.

La STM travaille constamment à améliorer l'accessibilité de tous les secteurs de l'île de Montréal non desservis par un bus en proposant, lorsque cela se justifie, des modes de transport tel que le taxi. Actuellement, 12 dessertes de taxis collectifs sont offertes par la STM. De plus, la STM travaille avec ses partenaires externes et travaille à identifier les besoins des utilisateurs. Ainsi, l'arrimage avec le train Mascouche, qui a été mis en service en décembre 2014, a été planifié dans une démarche en plusieurs étapes. En effet, plusieurs mesures ont été mises en place depuis l'automne 2014, dont l'ajout de services de taxi collectif vers les gares de Rivière-des-Prairies et Anjou.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-06 - Bonification du service de taxis collectifs

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: _____

Nombre de soumissions déposées: _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | _____ |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité Service à la clientèle

Date: (jj/mm/an) 23 02 2017

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Après analyse des besoins, de l'évaluation du potentiel et de la faisabilité de ces modifications aux services, plusieurs mesures de bonification ont été jugées nécessaires à court terme. Les interventions suivantes sont recommandées :

Taxi collectif Gare Anjou - Secteur résidentiel Rivière-des-Prairies

Il est proposé de bonifier le service du taxi existant par l'extension de la zone desservie et l'ajout d'environ 6 arrêts, afin d'optimiser la desserte du taxi et de répondre plus adéquatement à la demande du secteur résidentiel Rivière-des-Prairies. En effet, une partie du secteur n'a aucun lien en bus vers la gare de train Anjou ni d'arrêt du taxi collectif existant, malgré le fait que le nombre de résidents dans ce secteur est semblable à celui déjà desservi. Il nous apparaît donc important de leur offrir aussi le lien vers la gare afin qu'ils aient une option supplémentaire de transport en commun.

Les paramètres de service demeurent inchangés, c'est-à-dire que les courses de taxis doivent être réservées selon l'horaire du train Mascouche durant les heures de pointe.

Cette bonification au service existant devrait entrer en vigueur le 11 juillet 2017 et engendrerait environ 1500 courses supplémentaires par année pour la Société.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: Mobilité et développement des réseaux

Nom: Sébastien Gagné

Titre: Conseiller corporatif développement des réseaux

Service: Planification et développement des réseaux

Nom: Michel Tremblay

Titre: Directeur par intérim

Signature: _____

Date: 17/02/14

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-06 - Bonification du service de taxis collectifs

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

(This section is currently blank in the document.)

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**
 Disponibilité des fonds ? **✓**

Trésorier: *Linda Lem*
 Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: DEV2017-06 - Bonification du service de taxis collectifs

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Taxi collectif Gare Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Prairies

Il est proposé de bonifier le service du taxi existant par l'ajout d'environ 9 arrêts, afin d'optimiser la desserte du taxi existant et répondre plus adéquatement à la demande du secteur en lien avec la gare du train Mascouche.

De plus, seuls les accès à la gare Rivière-des-Prairies et à son terminus de bus seraient possibles. En effet, il est également proposé de retirer l'option vers l'arrêt régulier de la ligne 49 - Maurice-Duplessis puisque l'accès au métro Henri-Bourassa peut maintenant se faire avec la ligne 48 - Perras, via le terminus de bus de la gare Rivière-des-Prairies, étant donné que cette ligne a été prolongée à la gare en juin 2016.

Aux périodes de pointe, les paramètres de service demeurent inchangés, c'est-à-dire que les réservations doivent se faire en lien avec l'horaire du train Mascouche.

Par contre, il est aussi proposé d'ajouter du service à la demande en semaine entre les pointes à partir du terminus et vers le terminus, afin que les résidents du secteur puissent se rendre au terminus de la gare Rivière-des-Prairies et qu'ils puissent utiliser la ligne 48.

Les principales caractéristiques du service :

- Possibilité de réserver 1 aller ou 1 retour aux 30 minutes en semaine entre 9h30 et 15h30 entre le terminus de la gare Rivière-des-Prairies et les arrêts du secteur résidentiel desservi par le taxi dans Pointe-aux-Prairies.

Ces bonifications devraient entrer en vigueur le 11 juillet 2017 et engendreraient environ 3750 courses supplémentaires par année pour la Société.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 12 MARS 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 12.1

Résolution numéro: CA-2017-051

Recommandation STM 5638-01-17-84 - Amendement de bail - Local 201 situé au 480 St-Laurent

D'APPROUVER l'amendement de bail entre la Société de Transport de Montréal (ci-après nommée : « STM ») et le 480 Boulevard St-Laurent Inc. (Ci-après nommé : « Allied ») visant une prolongation de terme pour trois (3) salles de formation, d'une superficie locative commune de 2600 pieds carrés, situées au local 201 du 480 Boulevard St-Laurent, de six (6) mois supplémentaires à la durée du terme prévu au bail, menant la fin de terme au 30 novembre 2017 au lieu du 31 mai 2017, et l'ajout de deux (2) options de renouvellement de six (6) mois chacune, pour un montant total de 122 643,29 \$, plus les taxes de 18 365,84 \$, pour un montant maximum de 141 009,13 \$ toutes taxes incluses, comprenant : le loyer de base, les taxes foncières, les frais d'exploitation, l'entretien, le tout selon les termes et conditions contenus audit amendement;

D'AUTORISER la Directrice, chaîne d'approvisionnement, à exercer les options de renouvellement prévues audit amendement, selon les termes et conditions y étant précisé, pour les périodes du 1^{er} décembre 2017 au 31 mai 2018 et du 1^{er} juin 2018 au 30 novembre 2018, le cas échéant, sous condition de l'obtention d'une confirmation écrite du Directeur Capital humain, attestant le besoin dudit espace en raison du transfert des activités du projet Ibus.

D'AUTORISER les signataires à consentir à toute modification audit projet d'amendement de bail, qui n'est pas incompatible avec la présente, afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 141.009,13 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Capital humain, Approvisionnement

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 14/2/2017

Signature:

DE responsable: S/O

Nom: S/O

Titre: S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le projet Ibus est déployé en différentes phases et le transfert des différentes activités aux opérations débutera en 2017. Afin de permettre le transfert de la formation chauffeur Ibus à la division formation en 2017, incluant la revue et l'intégration du contenu Ibus au cours de base déjà existant pour les chauffeurs, ainsi que la responsabilité de diffuser la formation Ibus aux 400 chauffeurs qui seront embauchés cette année, l'utilisation des locaux du 2^e étage (local 201) situés au 480 St-Laurent sera transférée du projet Ibus à la division formation. Il est requis d'amender le bail visé par les présentes afin de prolonger la durée du terme actuel du local 201 jusqu'au 30 novembre 2017, et d'y ajouter deux (2) options de renouvellement de six (6) mois chacune, ce qui porterait la fin de terme au 30 novembre 2018, si toutes les options étaient exercées, laissant ainsi une marge de manœuvre advenant un retard dans l'échéancier planifié.

Considérant la courte durée de chacune des options et les divers délais pour les exercer, il est requis d'autoriser la Directrice de la chaîne d'approvisionnement d'exercer, le cas échéant, la ou les options, sous condition de l'obtention d'une confirmation écrite du Directeur Capital humain, attestant le besoin dudit espace en raison du transfert des activités du projet Ibus.

Le déploiement du projet iBus contribue à améliorer l'expérience des clients qui utilisent le service d'autobus de la STM.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 5638-01-17-84
Amendement de bail - Local 201 situé au 480 St-Laurent

Démarche, solution proposée et conclusion

Historique :

En décembre 2012 (Résolution CA 2012-368), le Conseil d'administration de la STM (ci-après nommée : « CA ») autorisait la location d'un espace de 1296 pieds carrés, situé au local 405 du 480 Boulevard St-Laurent, pour un terme dix (10) ans, soit du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2023, avec Les Immeubles Redbourne Redvest Inc., pour accueillir le Centre opérationnel de Relève (COR) lié au projet Ibus, le tout pour un montant total de 460 024,00 \$ TTI. Aux termes de ce bail, la STM dispose de deux (2) options de renouvellement de cinq (5) ans chacune, sous réserve de l'approbation desdites options et des dépenses y étant associées par ledit CA.

En février 2013 (Résolution CA 2013-015), le CA de la STM autorisait l'amendement au bail ci-haut décrit pour la location de deux (2) espaces additionnels, à savoir : un espace de 1094 pieds carrés situé au local 403 dudit immeuble 480 Boulevard St-Laurent, pour l'aménagement de salles de formation et une (1) salle permanente, et un espace de 2600 pieds carrés situé au local 201 dudit immeuble, pour l'aménagement de trois (3) salles temporaires, en lien avec le projet iBus, le tout pour un montant total de 721 331,00 \$ TTI. La durée du terme prévu audit amendement, pour le local 201, était du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2016, avec possibilité d'exercer deux (2) options de renouvellement de six (6) mois chacune, portant ainsi la fin de terme au 31 mai 2017, options dont la STM s'est prévaluée en date du 1^{er} mars 2016 et du 31 août 2016, conformément à la résolution dudit CA autorisant la directrice de la Chaîne d'approvisionnement à exercer lesdites options selon les termes et conditions prévus au bail.

En mai 2016, Les Immeubles Redbourne Redvest Inc. a transféré certains actifs dont ses droits, titres et intérêt dans le bail à Allied.

Solution proposée et conclusion : Afin d'arrimer le bail visé aux présentes avec le transfert des différentes activités de formation aux opérations, il est requis de prolonger la durée du terme du local 201 pour une période additionnelle de (6) mois, débutant le 1^{er} juin 2017 et se terminant le 30 novembre 2017, et d'y prévoir et d'y autoriser la dépense de deux (2) options de renouvellement de six (6) mois permettant ainsi une marge manoeuvre, advenant la prolongation de l'échéancier du projet Ibus.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date: JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif.

Chantier 1 du plan de développement durable 2020 : Le projet Ibus qui permet de bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

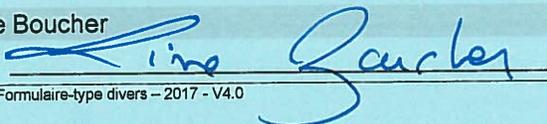
Nom: Sandra Boucher

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 13/02/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 5638-01-17-84
Amendement de bail - Local 201 situé au 480 St-Laurent

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97426			
Compte	573110			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	141.009,13\$			141.009,13

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 06 2017 à 30 11 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	46.679,36\$	75.963,93\$	0,00\$	122.643,29\$
(B) TPS	2.333,97\$	3.798,20\$	0,00\$	6.132,17\$
(C) TVQ	4.656,27\$	7.577,40\$	0,00\$	12.233,67\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	53.669,60\$	87.339,53\$	0,00\$	141.009,13\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	4.662,10\$	7.586,90\$	0,00\$	12.249,00\$
(F) Montant net (D - E)	49.007,50\$	79.752,63\$	0,00\$	128.760,13\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

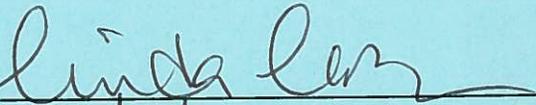
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 5638-01-17-84
Amendement de bail - Local 201 situé au 480 St-Laurent

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Solution proposée et conclusion :

Aux termes dudit amendement de bail, la prolongation de terme sera selon les mêmes termes et conditions que le bail initial (y compris le loyer de base), et ce, jusqu'au 30 novembre 2017. Par contre, le loyer de base sera augmenté d'un montant égal à 2,5 % à chaque période de renouvellement, à savoir : du 1er décembre 2017 au 31 mai 2018 et du 1^{er} juin 2018 au 30 novembre 2018, et ce, si la STM se prévaut desdites options de renouvellement. Il est à noter que, pour la prolongation de terme et lesdites options, le loyer additionnel sera ajusté de la même façon que ce qui est prévu au bail initial et ses amendements.

Des négociations ont donc été entamées avec le représentant du propriétaire et l'amendement de bail approuvé par Allied est le suivant :

Amendement de bail (conditions monétaires)

Loyer de base : Prolongation de terme de 6 mois : 1er juin 2017 au 30 novembre 2017 : 9,00 \$/pi.ca.
2 options de renouvellement de 6 mois :
- 1 décembre 2017 au 31 mai 2018 : 9,23 \$/pi.ca. (2,5 % d'augmentation)
- 1 juin 2018 au 30 novembre 2018 : 9,46 \$/pi.ca. (2,5 % d'augmentation)

Frais d'exploitation : Prévission d'un taux de 8,03 \$/pi.ca. (2017), ajusté annuellement selon le réel .

Taxes foncières : Prévission d'un taux de 7,62 \$/pi.ca. (2017), ajusté annuellement selon le réel.

Électricité : Prévission d'un taux de 3,96 \$/pi.ca. (2017), ajusté annuellement selon le réel.

Frais connexes : Prévission d'un taux de 2,16 \$/pi.ca. (2017), augmenté annuellement de 3 %, et ce, afin de couvrir les dépenses non prévues au bail.

La valeur totale de la dépense locative du bail et ses amendements, engagement monétaire depuis le début de terme, se chiffre à 1 322 364,13 \$, toutes taxes incluses.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 13 MARS 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 12.2

Résolution numéro: CA-2017-052

Recommandation Entente de partenariat avec Tennis Canada pour les éditions 2017 à 2020 de la Coupe Rogers

Autoriser une entente de partenariat de quatre (4) ans entre la STM et Tennis Canada pour la tenue de la Coupe Rogers au Stade Uniprix.

La valeur de l'entente est de 790 400 \$ plus les taxes applicables.

Autoriser la Direction – Affaires juridiques à rédiger une entente finale entre les parties, laquelle sera rédigée en des termes substantiellement conformes aux termes et conditions énoncés dans la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 908.762,40 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Expérience client et activités commerc.

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 23 Fév. 2017

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

L'objectif du partenariat est d'améliorer l'expérience des spectateurs de la Coupe Rogers dans le réseau STM en leur offrant une solution transport / événement intégré. La STM s'engage à honorer tous les billets de la Coupe Rogers portant le logo "Billet valide bus et métro STM" remis par Tennis Canada aux spectateurs de la Coupe Rogers.

En contrepartie, la STM reçoit de la visibilité dans les communications de la Coupe Rogers, sur le site de l'événement ainsi que sur tous les billets.

La STM fait partie intégrante du programme de développement durable de Tennis Canada.

Les deux parties s'engagent à faire la promotion du présent partenariat par le biais de leurs plans publicitaires respectifs.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec Tennis Canada pour les éditions 2017 à 2020 de la Coupe Rogers

Démarche, solution proposée et conclusion

La valeur de l'entente proposée est de 790 400\$ plus les taxes applicables pour un total de 908 762,40\$ TTI.

En vertu de cette entente, Tennis Canada offre annuellement à la STM un plan de visibilité et des biens d'une valeur de 197 600\$ annuellement.

En contrepartie, la STM offre à Tennis Canada un plan de visibilité d'une valeur de 118 000 \$ annuellement ainsi que 79 600 \$ en biens.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 23 02 2017
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif.

Ce partenariat contribue à atteindre les objectifs du chantier 1 du plan de développement durable. Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif. Il vise à :

- Encourager l'utilisation du transport collectif ;
- Renforcer l'adhésion de la clientèle, des partenaires et des citoyens au mouvement collectif ;
- Initier des non-utilisateurs et/ou utilisateurs occasionnels aux bienfaits du transport collectif.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Stratégie marketing et développement de marchés

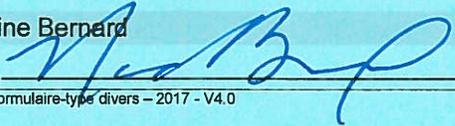
Nom: Marie-France Dionne

Titre: Conseillère corporative - partenariats et commandites

Service : Marketing, communications et affaires publiques

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 23/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec Tennis Canada pour les éditions 2017 à 2020 de la Coupe Rogers

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	38400			
Compte	599521			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	908.762,40\$			908.762,40

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 03 2017 à 31 12 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	197.600,00\$	197.600,00\$	395.200,00\$	790.400,00\$
(B) TPS	9.880,00\$	9.880,00\$	19.760,00\$	39.520,00\$
(C) TVQ	19.710,60\$	19.710,60\$	39.421,20\$	78.842,40\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	227.190,60\$	227.190,60\$	454.381,20\$	908.762,40\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	19.735,30\$	19.735,30\$	39.470,60\$	78.941,20\$
(F) Montant net (D - E)	207.455,30\$	207.455,30\$	414.910,60\$	829.821,20\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1^{er} MARS 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 12.3

Résolution numéro: CA-2017-053

Recommandation Entente de partenariat avec les Alouettes de Montréal pour les saisons 2017, 2018 et 2019

Autoriser une entente de partenariat entre la STM et la COMPAGNIE CLUB DE FOOTBALL DES ALOUETTES DE MONTRÉAL ci-après «Les Alouettes», pour les saisons 2017, 2018 et 2019.

La valeur de l'entente est de 969 135 \$ plus les taxes applicables.

Autoriser la Direction – Affaires juridiques à rédiger une entente finale entre les parties, laquelle sera rédigée en des termes substantiellement conformes aux termes et conditions énoncés dans la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 1.114.262,97 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Expérience client et activités commerc.

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 09 FEV. 2017

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM et les Alouettes font évoluer leur relation depuis 19 ans. Cette entente de partenariat vise à inciter les amateurs de football à se déplacer en transport collectif pour assister aux matchs, mais aussi à améliorer l'expérience "transport collectif" des partisans.

Depuis 19 ans, la STM offre un service de navettes gratuit lors des matchs des Alouettes entre les stations de métro Square-Victoria et McGill, et le Stade Percival-Molson.

Il a été évalué au fil des années de rendre le service payant, mais l'impact opérationnel, en procédant ainsi, devenait important tant au niveau de la qualité du service que de la satisfaction clientèle (volume élevé en peu de temps engendrant des enjeux de fluidité à l'embarquement). Une moyenne de 4700 partisans, dont la majorité est en correspondance du métro, doit être déplacée en 1h45 pour se rendre au Stade Percival-Molson. En privilégiant un service de navette, tout le monde y gagne : les partisans jouissent d'une expérience TC agréable; le partenaire peut faire la promotion du TC et ainsi se positionner vert; et la STM offre un service rapide et efficace sans congestionner son réseau régulier qui devrait être bonifié sans la présence de navettes.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec les Alouettes de Montréal pour les saisons 2017, 2018 et 2019

Démarche, solution proposée et conclusion

La valeur de l'entente proposée est de 969 135 \$ plus les taxes applicables pour un total de 1 114 262,97 \$ TTI.

En vertu de cette entente, Les Alouettes offrent à la STM un plan de visibilité d'une valeur de 270 776 \$ annuellement ainsi qu'une valeur de 52 269 \$ en biens à remettre aux clients ainsi qu'aux employés de la STM dans le cadre d'un programme de reconnaissance de ceux-ci.

Les Alouettes offrent ainsi annuellement un total de 323 045 \$ en visibilité et en biens.

En contrepartie, la STM offre aux Alouettes un plan de visibilité d'une valeur de 48 000 \$ annuellement ainsi que 275 045 \$ en service de navette avant et après les matchs à domicile et titres de transport pour concours auprès des partisans.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 23 02 2017
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre

Ce partenariat contribue à atteindre les objectifs du chantier 1 du plan de développement durable. Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif. Il vise à:

- Encourager l'utilisation du transport collectif;
- Renforcer l'adhésion de la clientèle, des partenaires et des citoyens au mouvement collectif;
- Initier des non-utilisateurs et/ou utilisateurs occasionnels aux bienfaits du transport collectif.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Stratégie marketing et développement de marchés

Nom: Marie-France Dionne

Titre: Conseillère corporative - partenariats et commandites

Service: Marketing, communications et affaires publiques

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 7 fév. 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec les Alouettes de Montréal pour les saisons 2017, 2018 et 2019

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	38400			
Compte	599521			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.114.262,97\$			1.114.262,97

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 03 2017 à 31 12 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	323.045,00\$	323.045,00\$	323.045,00\$	969.135,00\$
(B) TPS	16.152,25\$	16.152,25\$	16.152,25\$	48.456,75\$
(C) TVQ	32.223,74\$	32.223,74\$	32.223,74\$	96.671,22\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	371.420,99\$	371.420,99\$	371.420,99\$	1.114.262,97\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	32.264,12\$	32.264,12\$	32.264,12\$	96.792,36\$
(F) Montant net (D - E)	339.156,87\$	339.156,87\$	339.156,87\$	1.017.470,61\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

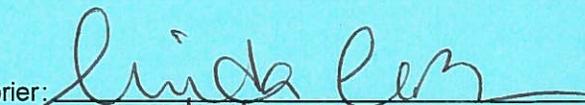
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.4

Assemblée du: 1^{er} MARS 2017

Résolution numéro: CA-2017-054

Recommandation AUTORISER LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA STM

D'AUTORISER le renouvellement de l'entente entre la Ville de Laval et la STM pour la surveillance des installations de la STM sur le territoire lavallois, et ce, pour une période d'une année, soit du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018 pour un montant maximal de 600 000,00 \$ exonéré de toutes taxes applicables, tel que le stipule l'article 11.1 de l'entente.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

600.000,00 \$ -

DE responsable: MÉTRO

Nom: MARIE-CLAUDE LÉONARD

Titre: DIRECTRICE EXÉCUTIVE

Date: 9 Février 2017

Signature: MC Léonard

DE responsable:

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: [Signature]

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

À l'occasion de l'ouverture des stations de métro situées sur le territoire de la Ville de Laval, la Société a fait désigner les agents de la paix relevant du service de protection des citoyens de la Ville de Laval comme inspecteurs de la Société. Les agents de la paix de la Ville de Laval pouvaient ainsi, dans le cadre de leur mandat général, voir à l'application des règlements de la Société, soit plus particulièrement les règlements R-036, R-037 et son successeur le règlement R-105.

Les Parties ont convenu d'une nouvelle entente pour période de deux ans, soit du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2017, renouvelable annuellement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: AUTORISER LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA STM POUR LA SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS DE LA STM SUR LE TERRITOIRE LAVALLOIS

Démarche, solution proposée et conclusion

L'entente originale entre la STM et la Ville de Laval fut approuvée par résolution du CA le 7 mai 2008 (CA-2008-126). Principalement, elle visait l'établissement de paramètres d'intervention du service de protection des citoyens de la Ville de Laval dans le matériel roulant et les immeubles exploités par la STM sur le territoire lavallois. Cette entente s'inspirait des paramètres convenus à l'entente intervenue avec le SPVM et entérinée par le conseil d'administration lors de sa séance du 7 juillet 2005 (CA-2005-160).

Une nouvelle entente a été approuvée par résolution du CA le 2 mars 2016 (CA-2016-051) prévoyant notamment le renouvellement automatique de l'entente à chaque année, à moins qu'une partie transmette un avis de non-renouvellement écrit au plus tard 30 jours avant l'expiration de l'entente.

L'entente serait alors renouvelée automatiquement pour la période du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018 pour un montant maximum de 600 000,00 \$ exonéré de toutes taxes applicables.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O	Date:	JJ	MM	AAAA
Comité: S/O	Date:	JJ	MM	AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif.

En offrant un service toujours plus sécuritaire, la STM améliore la compétitivité et l'attractivité du transport collectif par rapport à l'auto.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Anouck Thibault

Nom: Anouck Thibault

Titre: Chef de division Planification et administration

Service: Sûreté et contrôle

Nom: Anouck Thibault

Titre: Chef de division Planification et administration

Signature: 

Date: 2017.02.08

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: AUTORISER LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA STM POUR LA SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS DE LA STM SUR LE TERRITOIRE LAVALLOIS

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	66000			
Compte	551590			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	600.000,00\$			600.000,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 05 2017 à 30 04 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		600.000,00\$		600.000,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	600.000,00\$	0,00\$	600.000,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	600.000,00\$	0,00\$	600.000,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise?

Disponibilité des fonds?

Trésorier: 

Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1^{er} MARS 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 125

Résolution numéro: CA-2017-055

Recommandation Entente de partenariat avec la Société des Directeurs de Musées pour un forfait touristique

Autoriser un rabais de 50 % sur le tarif d'un titre trois (3) jours, lequel sera inclus à la carte touristique Musées Montréal.

Autoriser la Direction Affaires juridiques à rédiger une entente de partenariat de trois (3) ans avec la Société des Directeurs de Musées Montréalais en termes substantiellement conformes à ceux énoncés à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 0,00 \$ -

DE responsable: Expérience client / activités commerciales

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 16 FEVRIER 2017

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le CA a autorisé en 2007 une entente avec la Société des Directeurs de Musées Montréalais (SDMM) pour l'inclusion d'un titre de transport dans un forfait touristique (CA-2007-022). Cette entente, à réviser en 2017, prévoit un tarif préférentiel sur le titre de transport inclus dans le forfait Carte Musées Montréal, offerte par la SDMM.

Ce forfait est sur le modèle des « city pass » offertes dans plusieurs grandes villes du monde. Il vise à mettre en valeur les attraits de la Ville sur le marché international afin de maximiser les retombées touristiques et économiques pour Montréal.

Cette entente permet d'améliorer l'expérience des touristes en leur facilitant l'accès au transport collectif, la promotion et la vente du forfait étant assuré en amont des déplacements par des partenaires experts en tourisme, et ce, dans des points de contact naturel offrant des services multilingues.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Entente de partenariat avec la Société des Directeurs de Musées pour un forfait touristique

Démarche, solution proposée et conclusion

Les forfaits offerts :

- Carte Musées Montréal trois (3) jours : accès à divers musées.

Rabais STM accordé :

- 50 % sur le titre trois (3) jours inclus dans le forfait Musées Montréal trois (3) jours.

Bilan:

- En moyenne 2000 cartes vendues annuellement au cours des quatre (4) dernières années.

- Le forfait encourage l'utilisation du réseau STM pendant le séjour: environ 90 % des acheteurs du forfait utilisent le transport collectif contre 67 % des touristes à Montréal (sondage IPSOS).

Bénéfices pour la STM :

- Rejoindre davantage de touristes: La promotion et la vente des forfaits par les partenaires offrent une belle vitrine pour la STM, et ce, même lorsque des ventes ne sont pas réalisées : La STM jouit d'une belle visibilité sur les moyens de communications électroniques et imprimés des forfaits ainsi que de retombées dans des médias touristiques.

- Réaliser des ventes de titres additionnels à plein tarif à des touristes ayant approvoisé notre réseau via le forfait touristique incluant le transport collectif et séjournant au-delà de la période de validité de leur forfait.

Impact sur les revenus:

- Six mille dollars (6000 \$) pour des ventes annuelles de 2000 titres, avec l'hypothèse d'un accroissement de 67 % à 90 % de l'utilisation du transport collectif par les touristes ciblés. Une croissance des ventes de 10 % par année est estimée pour 2018 et 2019.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 23 02 2017
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre.

Optimiser la contribution économique et la performance de la STM.

Faciliter l'accès au transport collectif à des clientèles spécifiques (touristes)

Contribuer à la mise en valeur de la Ville sur le marché international afin de maximiser les retombées touristiques et économiques pour Montréal.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Division stratégie marketing et développement de marchés

Nom: Yannick Maher

Titre: Conseiller Corporatif - chef de produits

Service : Direction marketing, communications et affaires publiques

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 9-2-2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec la Société des Directeurs de Musées pour un forfait touristique

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

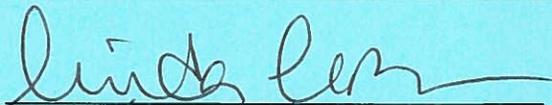
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **27/2/2017.**

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Entente de partenariat avec la Société des Directeurs de Musées pour un forfait touristique

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Il est recommandé de procéder à une entente de trois ans pour permettre une planification stratégique à plus long terme des initiatives marketing par le partenaire.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

124

Assemblée du:

12 MARS 2017

Résolution numéro:

CA-2017-0516

Recommandation Entente de partenariat avec La Vitrine pour des forfaits touristiques

Dans le cadre d'une entente visant à intégrer des titres de transport collectif dans des forfaits touristiques:

- Autoriser un rabais correspondant à 50 % de la moyenne du tarif un (1) jour et du tarif trois (3) jours pour un titre à inclure dans un forfait touristique de 48 H.

- Autoriser la création d'un laissez-passer 4 jours consécutifs, lequel sera vendu à un tarif correspondant à 50 % du tarif du titre trois (3) jours.

Autoriser la Direction Affaires juridiques à rédiger une entente de partenariat de 3 ans avec La Vitrine en des termes substantiellement conformes à ceux énoncés à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ -

DE responsable: Expérience client / activités commerciales

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif,

Date: 10 FEVRIER 2017

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le CA a autorisé en mai 2015 une entente avec la Vitrine pour la mise en place d'un projet pilote d'un an visant l'intégration du transport collectif dans un forfait touristique, en collaboration avec Tourisme Montréal (CA-2015-138). L'entente fut prolongée jusqu'au 31 mars 2017 (CA-2016-053). Elle prévoit des tarifs préférentiels sur les titres inclus dans les forfaits Passeport MTL.

Ces forfaits sont sur le modèle des « city pass » offertes dans plusieurs grandes villes du monde. Ils visent à mettre en valeur les attraits de la ville sur le marché international afin de maximiser les retombées touristiques et économiques pour Montréal.

Cette entente permet d'améliorer l'expérience des touristes en leur facilitant l'accès au transport collectif, la promotion et la vente des forfaits étant assurées en amont des déplacements par des partenaires experts en tourisme, et ce, dans des points de contact naturel offrant des services multilingues.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec La Vitrine pour des forfaits touristiques

Démarche, solution proposée et conclusion

Les forfaits offerts:

- Passeport MTL (48 H et 72 H): accès à des attractions touristiques variées. Lancé en juin 2015 (72 H) et avril 2016 (48 H).
- Passeport MTL Culture (72 H): théâtre, danse, art visuel, musique. Lancé en septembre 2015.

Rabais STM accordé: 50 % sur les titres suivants:

- 3 jours, inclus dans le forfait 48 H à un tarif correspondant à la moyenne du tarif 1 jour et du tarif 3 jours.
- Laissez-passer 4 jours, inclus dans le forfait 72 H au tarif du titre 3 jours.

Bilan:

- Le Passeport MTL a pris son envol en 2016 avec 4622 forfaits vendus grâce aux ajustements marketing effectués (ventes mensuelles 5 fois plus élevées qu'en 2015). Les ventes du Passeport Culture sont pour l'instant marginales, mais La Vitrine prévoit une meilleure performance en 2017.
- Les forfaits encouragent l'utilisation du réseau STM pendant le séjour: 92 % des acheteurs des forfaits utilisent le TC contre 67 % des touristes à Montréal (sondage IPSOS).

Bénéfices pour la STM:

- Rejoindre davantage de touristes: La promotion et la vente des forfaits par les partenaires offrent une belle vitrine pour la STM et ce, même lorsque des ventes ne sont pas réalisées. La STM jouit d'une belle visibilité sur les moyens de communications électroniques et imprimés des forfaits ainsi que de retombées dans des médias touristiques.
- Réaliser des ventes de titres additionnelles à plein tarif à des touristes ayant apprivoisé notre réseau via les forfaits touristiques incluant le transport collectif et séjournant au-delà de la période de validité de leur forfait.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 23 02 2017
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre.

Optimiser la contribution économique et la performance de la STM.

Faciliter l'accès au transport collectif à des clientèles spécifiques (touristes).

Contribuer à la mise en valeur de la Ville sur le marché international afin de maximiser les retombées touristiques et économiques pour Montréal.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Division stratégie marketing et développement de marchés

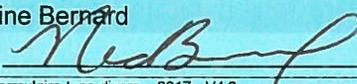
Nom: Yannick Maher

Titre: Conseiller Corporatif - chef de produits

Service: Direction marketing, communications et affaires publiques

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 9-2-2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec La Vitrine pour des forfaits touristiques

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linck Lem

Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec La Vitrine pour des forfaits touristiques

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Impact sur les revenus: Dix-huit mille dollars (18.000 \$) en 2017 si l'objectif de 5500 titres est atteint, avec l'hypothèse d'un accroissement de 67 % à 92 % de l'utilisation du transport collectif par les touristes ciblés. Une croissance des ventes de 10 % par année est estimée pour 2018 et 2019.

Il est recommandé de procéder à une entente de trois ans pour permettre une planification stratégique à plus long terme des initiatives marketing par le partenaire.

Le système OPUS ne permettant pas encore de paramétrer des titres 48 H et 72 H, les titres trois (3) jours et quatre (4) jours consécutifs seront offerts. La communication portera toutefois sur la période de validité du Passeport MTL (48 H ou 72 H).

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 14 MARS 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 12.7

Résolution numéro: CA-2017-057

Recommandation STM-5613-12-16-36

D'AUTORISER un troisième amendement à la convention de bail, intervenue le 28 février 2012, entre la Société de transport de Montréal et Place Dupuis Commercial Trust (représentée par son mandataire Busac Inc.), pour la location des locaux situés au 800 De Maisonneuve Est, Montréal, suites 802 et 1000, d'une superficie locative totale de 18 452 pieds carrés, prolongeant le terme d'une (1) année, débutant le 1^{er} avril 2017 et se terminant le 31 mars 2018 ainsi que l'ajout d'une option de renouvellement de deux (2) ans, pour un montant de 548 577,96 \$ plus les taxes de 82 149,55 \$, pour un montant maximal de 630 727,51 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions de la convention de bail et des premier, deuxième et troisième amendements;

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 18 452,00 \$, plus les taxes de 2 763,18 \$, pour un montant maximal de 21 215,18 \$ toutes taxes incluses, pour des frais accessoires non prévus au bail, pour des services devant être effectués par le bailleur, pour une période d'une (1) année, à partir du 1^{er} avril 2017 jusqu'au 31 mars 2018, le tout assujéti à la politique de gestion PG 1.02.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 651.942,69 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Bus

Nom: Renée Amilcar

Titre: Directrice exécutive

Date: 10 fév 2017

Signature:

DE responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Les espaces de bureaux du 10^e étage sont occupés par le personnel de la Direction logistique et planification opérationnelles pour 34 postes, par le personnel de la Direction opération centre de transport et réseau pour 7 postes et par le personnel de la Section planification opérationnelle assignations pour 13 postes, pour un total de 54 postes à cet étage.

Les bureaux de la suite 802 sont occupés par le personnel de la Division études techniques, pour 18 postes.

Les espaces sont pourvus, notamment, de salles de rencontre, d'une salle de liste, de cafétérias et autres locaux.

Pour la prochaine année, l'ensemble des locaux seront toujours requis pour la bonne marche des activités des services en place.

Il est important de maintenir le personnel en soutien aux opérations dans des locaux permettant des interventions rapides et efficaces, au cœur du réseau, contribuant ainsi à améliorer l'expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5613-12-16-36
Titre: Renouvellement du bail avec Place Dupuis Commercial Trust

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM occupe les locaux, faisant l'objet de la présente recommandation, depuis avril 2012, selon une entente d'une durée de trois (3) ans. Le 1^{er} octobre 2014 (résolution CA-2014-228), le bail a été renouvelé pour une année. Ensuite, le 2 mars 2016 (résolution CA-2016-054), le bail a été renouvelé pour une année additionnelle, soit jusqu'au 31 mars 2017.

Compte tenu que les besoins, en espaces de bureaux pour ces locaux ont été confirmés par les directions responsables pour un maximum d'une année, la présente recommandation prévoit de renouveler le bail jusqu'au 31 mars 2018. Pour ce faire, un troisième amendement est nécessaire afin de modifier l'option de renouvellement initialement prévue au deuxième amendement qui était d'une durée de trois ans portant le terme du bail au 31 mars 2020 en cas de levée de celle-ci. Le troisième amendement prévoit plutôt la prolongation de la durée pour une période d'un an débutant le 1er avril 2017 et se terminant le 31 mars 2018 ainsi qu'une option de renouvellement de deux ans du 1er avril 2018 au 31 mars 2020.

Le loyer de base demeure le même que pour le bail en cours, soit de 14,00 \$ le pied carré par année (avant taxes). Pour le loyer additionnel, le montant est de 15,73 \$ le pied carré par année (avant taxes). Le loyer total est de 29,73 \$ le pied carré (avant taxes), soit 45 714,83 \$ par mois (avant taxes).

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O Date: JJ MM AAAA

Comité: S/O Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

S'approvisionner de façon responsable.

L'édifice du 800 De Maisonneuve Est a obtenu la certification « BOMA BEST OR ».

L'édifice fait la collecte PVM (plastique-verre-métal).

L'édifice est localisé à proximité du transport collectif.

L'édifice facilite l'utilisation du transport par vélo de ses occupants.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

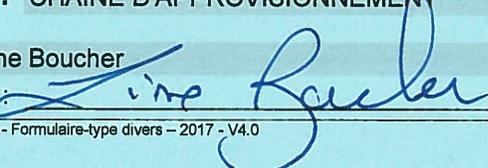
Nom: Robin Bouffard

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 9/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5613-12-16-36
Titre: Renouvellement du bail avec Place Dupuis Commercial Trust

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97408			
Compte	573110			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	651.942,69\$			651.942,69

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 04 2017 à 31 03 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	425.272,47\$	141.757,49\$		567.029,96\$
(B) TPS	21.263,62\$	7.087,87\$	0,00\$	28.351,49\$
(C) TVQ	42.420,93\$	14.140,31\$	0,00\$	56.561,24\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	488.957,02\$	162.985,67\$	0,00\$	651.942,69\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	42.474,09\$	14.158,03\$	0,00\$	56.632,12\$
(F) Montant net (D - E)	446.482,93\$	148.827,64\$	0,00\$	595.310,57\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

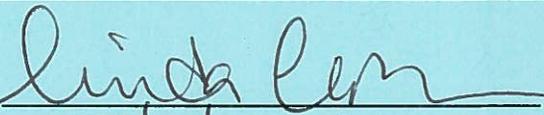
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5613-12-16-36
Titre: Renouvellement du bail avec Place Dupuis Commercial Trust

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication

Contrat : Bail entre la STM et Place Dupuis Commercial Trust
Résolution : CA-2011-417
Montant autorisé TTI : 2 607 876,86 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2015
Nature de l'autorisation : Contrat de base

Contrat : Amendement au bail
Résolution : CA-2014-228
Montant autorisé TTI : 670 612,07 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016
Nature de l'autorisation : Première option

Contrat : Amendement au bail
Résolution : CA-2016-054
Montant autorisé TTI : 643 758,41 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017
Nature de l'autorisation : Deuxième option

La présente recommandation vise à autoriser un troisième (3ième) renouvellement de l'entente. Le montant pour la présente option de renouvellement est de 651 942,69 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 4 574 190,03 \$ toutes taxes incluses.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 12.8

Assemblée du: 1^{er} MARS 2017

Résolution numéro: CA-2017-058

Recommandation Entente de partenariat et titre de transport Marathon de Montréal pour les éditions 2017, 2018 et 2019

D'autoriser l'entente entre la STM et le Festival de la Santé Inc. (ci-après Marathon de Montréal), visant la mise sur pied d'un partenariat portant principalement sur un échange de visibilité et la vente de titres de transport dans le cadre du Marathon de Montréal pour les années 2017, 2018 et 2019.

D'autoriser la création d'un laissez-passer "Marathon" permettant l'utilisation illimitée des services d'autobus et de métro de la Société lors de l'une ou l'autre des deux journées du Marathon de Montréal (23 et 24 septembre en 2017).

D'autoriser la fixation du tarif pour le laissez-passer "Marathon" au montant de 4,00 \$ en 2017, et 4,15 \$ en 2018 ainsi que 2019, pour les titres acquis par Marathon de Montréal pour les participants. Dans l'éventualité où Marathon de Montréal voudrait procéder à l'achat de laissez-passer pour les bénévoles, ceux-ci seront vendus au tarif de 6 \$.

La valeur offerte par la STM en échange de visibilité pour la durée de l'entente est évaluée à 434 667,00 \$ plus les taxes applicables.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

499.758,39 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Expérience client et activités comm.

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 14 Fev. 2017

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Lors de grands événements, la STM met tout en œuvre pour que chaque client ait en sa possession un titre de transport valide pour toute la durée de l'événement afin d'améliorer la fluidité aux stations d'entrée ainsi qu'aux stations de retour alors que l'affluence est à son comble.

Le Marathon attirera approximativement 35 000 coureurs avec son lot d'accompagnateurs qui convergeront vers certaines stations identifiées par le promoteur de l'événement. Pour une première fois cette année, l'événement se déroulera sur deux (2) jours.

Marathon de Montréal offrira gracieusement à tous les participants le titre "Marathon" avec leur inscription. De plus, il s'engage, de concert avec la STM, à faire la promotion du transport collectif pour la journée de l'événement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat et titre de transport Marathon de Montréal pour les éditions 2017, 2018 et 2019 de l'événement.

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM est partenaire du Marathon de Montréal depuis trois (3) ans en tant que transporteur officiel. Dès 2015, le laissez-passer spécial Marathon fut offert automatiquement à tous les participants de 12 ans et plus avec leur inscription à l'événement, améliorant la fluidité aux stations concernées.

Le laissez-passer spécial "Marathon" permet des déplacements illimités pendant une des journées du Marathon. Le laissez-passer, valide de l'ouverture du métro jusqu'à 23 h 59 est pré-chargé sur des cartes à puce occasionnelles (CPO) aux couleurs de l'événement. Le laissez-passer, inclus dans les frais d'inscription des coureurs, sera vendu à l'organisateur du Marathon de Montréal au tarif non taxable de 4,00 \$ en 2017 et de 4,15 \$ en 2018 et 2019.

Au-delà de l'achat par le partenaire des laissez-passer, ce dernier et la STM s'engagent à faire la promotion du transport collectif auprès de la clientèle du Marathon. Une entente de partenariat incluant un échange de visibilité (courriel dédié, réseau STM, site Web partenaires etc.) et des inscriptions pour le Marathon d'une valeur estimée à environ 144 889 \$ par an pour un total de 434 667 \$ sur la durée de l'entente.

En jumelant l'achat du laissez-passer à l'inscription du Marathon, il est possible de réduire le prix unitaire de chaque laissez-passer vendu puisque la diffusion de celui-ci est élargie à l'ensemble des inscriptions générant une certaine non-utilisation. Ce montant tient compte des revenus anticipés des déplacements réels prévus lors de l'événement. Ces revenus anticipés sont calculés à partir du comportement d'achat des années antérieures et assurent les revenus clients qui auraient été générés par cet événement sans la création d'un laissez-passer spécial.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 23 02 2017
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif.

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre.

Ce partenariat contribue à atteindre les objectifs du chantier 1 du plan de développement durable. Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif. Il vise à :

- Encourager l'utilisation du transport collectif.
- Renforcer l'adhésion de la clientèle, des partenaires et des citoyens au mouvement collectif.
- Initier des non-utilisateurs et/ou utilisateurs occasionnels aux bienfaits du transport collectif.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Stratégie marketing et développement de marchés

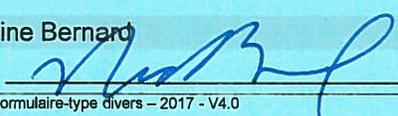
Nom: Nathalie Pomerleau

Titre: Conseillère corporative

Service: Marketing, communications et affaires publiques

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 14-2-2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat et titre de transport Marathon de Montréal pour les éditions 2017, 2018 et 2019 de l'événement.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	38400			
Compte	599521			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	499.758,39\$			499.758,39

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 20 03 2017 à 31 12 2019
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	144.889,00\$	144.889,00\$	144.889,00\$	434.667,00\$
(B) TPS	7.244,45\$	7.244,45\$	7.244,45\$	21.733,35\$
(C) TVQ	14.452,68\$	14.452,68\$	14.452,68\$	43.358,04\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	166.586,13\$	166.586,13\$	166.586,13\$	499.758,39\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	14.470,79\$	14.470,79\$	14.470,79\$	43.412,37\$
(F) Montant net (D - E)	152.115,34\$	152.115,34\$	152.115,34\$	456.346,02\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
 3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique Subvention

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
 Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1^{er} MARS 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 13.1

Résolution numéro: CA-2017-059

Recommandation STM-5699-02-17-40

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01)*, le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres sur invitation intitulé « Services professionnels pour le recrutement d'un directeur des ressources humaines ».

- | | |
|---|----------------|
| - Expérience dans le recrutement de cadres de direction | 30 points |
| - Expérience du chargé de projet | 30 points |
| - Méthode de recherche des candidats (processus de recrutement) | 20 points |
| - Méthode d'évaluation des candidats (processus de sélection) | 20 points /100 |

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable: Capital hum., Appr., Affaires juridiques

DE responsable: s/o

Nom: Alain Brière

Nom s/o

Titre: Directeur exécutif

Titre s/o

Date: 20/2/2017

Date:

Signature:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM doit combler le poste de directeur des ressources humaines qui est présentement vacant. Il est important de retenir les services d'une firme spécialisée afin d'accompagner la STM dans le processus de recherche, d'évaluation et d'embauche du meilleur candidat. Un système de pondération et d'évaluation des offres doit donc être autorisé.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5699-02-17-40 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour le recrutement d'un directeur des ressources humaines

Démarche, solution proposée et conclusion

La composition du comité de sélection sera autorisée, conformément à l'article 96.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c.S-30.01)* et règlement interne R-062 de la STM, par le Directeur exécutif Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques.

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01)*.

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Suite à l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres, un appel d'offres sur invitation sera lancé afin de sélectionner une entreprise apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01)*. Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O	Date:			
		JJ	MM	AAAA
Comité: S.O	Date:			
		JJ	MM	AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

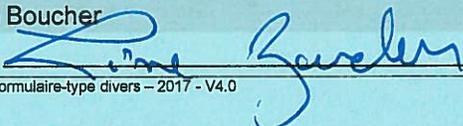
Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Yves Desmarais Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher Titre: Directrice
Signature:  Date: 20/02/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5699-02-17-40 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
 Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour le recrutement d'un directeur des ressources humaines

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
 3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
 Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

14.1

Assemblée du:

1^{er} MARS 2017

Résolution numéro:

CA-2017-060

Recommandation Mise au rancart de trente (30) minibus TA

- Autoriser la Direction exécutive - Bus à procéder à la mise au rancart en 2017 de trente (30) minibus du Transport Adapté (TA);

- dont l'âge, au 31 décembre 2017, sera supérieur ou égal à l'âge économiquement rentable;
- ou de tout autre minibus dont les coûts de réparation pour le maintien en service ne seraient pas économiquement rentables

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable:

Nom:

Titre:

Date:

Signature:

DE responsable: Bus

Nom Renée Amilcar

Titre D.E. Bus

Date:

7 février 2017

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le plan 2017-2018 de gestion du parc de minibus TA demande le maintien du parc à son niveau actuel, soit quatre-vingt-six (86) minibus actifs. L'acquisition en 2017 de trente (30) minibus du TA dans le cadre des achats approuvés (CA-2015-133) implique une mise au rancart (retrait du service actif) du même nombre de minibus. Le choix de ces minibus se fera parmi ceux dont l'âge au 31 décembre 2017 aura dépassé l'âge économique (minibus acquis en 2010, 2011 et 2012) et ceux dont les coûts de réparation pour le maintien en service ne sont pas économiquement rentables.

La mise au rancart vise essentiellement l'efficacité et l'efficience à l'entretien. Elle s'inscrit donc dans l'orientation stratégique "**Maîtrise des finances**".

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Mise au rancart de trente (30) minibus TA

Démarche, solution proposée et conclusion

Introduction

Pour faire face à la non-disponibilité en 2018-2019 d'une plateforme diesel répondant à nos besoins en transport adapté et pour mitiger les effets de ce manque de minibus pour le service TA durant cette période, la STM a décidé d'acquérir 30 minibus en 2017 dans le cadre du contrat actuel (STM-4665-11-13-47), devançant ainsi les 16 acquisitions de minibus prévues en 2018.

Comme le plan de gestion 2017-2018 recommande le maintien du parc actif à 86 minibus, l'acquisition des 30 minibus entraînera la mise au rancart du même nombre de minibus. Ceux-ci vont être choisis parmi les minibus ayant atteint ou dépassé leur vie utile au 31 décembre 2017 (minibus acquis en 2010, 2011 et 2012) et tout autre minibus dont les coûts de réparation pour le maintien en service ne seraient pas économiquement rentables.

Recommandation relative à la mise au rancart des minibus du TA:

En tenant compte des achats approuvés (CA-2015-133) et du plan de gestion TA (86 minibus actifs), nous recommandons la mise au rancart en 2017 de trente (30) minibus TA.

Le choix des minibus mis au rancart visera à réduire les coûts d'entretien du parc de minibus.

Disposition des minibus mis au rancart

La disposition (vente) des trente (30) minibus du TA est un processus indépendant de cette mise au rancart. Elle devrait avoir lieu au courant de 2017 et 2018, mais avant de procéder, la STM évaluera et proposera si requis les meilleures pratiques en matière de disposition sans pour autant en retarder la mise au rancart.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: N/A

Date:

JJ MM AAAA

Comité: N/A

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique.

La mise au rancart est une étape préalable à la mise en oeuvre du processus de disposition qui, selon la politique de la STM, doit respecter le principe des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage et valorisation) en disposition des matières résiduelles. Dans ce contexte, on peut affirmer qu'elle contribue à la réduction de notre empreinte écologique.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

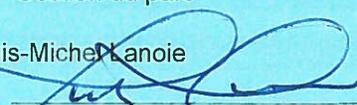
Nom: Salvator Birikundavyi

Titre: Analyste principal - Gestion du parc

Service: Gestion du parc

Nom: Louis-Michel Lanoie

Titre: Surintendant - Gestion du parc

Signature: 

Date: 2017-02-07

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Mise au rancart de trente (30) minibus TA

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:

Date:

Linda Lem
27/2/2017

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 1^{er} MARS 2017

Article de l'ordre du jour numéro: 14.2

Résolution numéro: CA-2017-061

Recommandation Nomination d'un membre externe du comité technique Suivi des actifs (SDA) du conseil d'administration

1. de nommer monsieur Serge Piotte à titre de membre externe du comité technique Suivi des actifs du conseil d'administration de la Société, lequel est désigné dans la liste paraphée par le secrétaire corporatif de la Société qui est jointe à la recommandation pour en faire partie intégrante.
2. de verser à ce membre externe un jeton de présence pour chacune de ses participations à :
 - une rencontre du comité, jusqu'à concurrence de dix (10) jetons de présence par année;
 - une rencontre d'un sous-comité constitué par le comité, à la condition que ce sous-comité soit composé d'au moins un membre siégeant au conseil d'administration de la Société;
 - une séance de travail extraordinaire, autorisée par le président du comité.
3. que le jeton de présence de ce membre externe soit fixé à MILLE DOLLARS (1000 \$).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable: Secrétariat corporatif

Nom: Sylvain Joly

Titre: Secrétaire corporatif

Date: 16 février 2017

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La modification de la composition du comité technique Suivi des actifs de la Société est devenue nécessaire afin de nommer un membre externe du comité Suivi des actifs du conseil d'administration.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Nomination d'un membre externe du comité technique Suivi des actifs (SDA) du conseil d'administration

Démarche, solution proposée et conclusion

Il est proposé de :

- Nommer un membre externe devant siéger au comité Suivi des actifs du conseil d'administration de la Société, selon la liste paraphée présentée à l'annexe 1.
- De verser à ce membre de comité un jeton de présence pour chaque participation à :
 - une rencontre du comité, jusqu'à concurrence de dix (10) jetons de présence par année;
 - une rencontre d'un sous-comité à la condition qu'il soit composé d'au moins un membre siégeant au Conseil;
 - une séance de travail extraordinaire, autorisée par le président du comité.
- De préciser la valeur des jetons de présence du membre externe.
- De préciser la durée du mandat du membre externe du comité Suivi des actifs.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

La nomination du membre externe du comité technique Suivi des actifs du conseil d'administration est un principe de bonne gouvernance en développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : Secrétariat corporatif

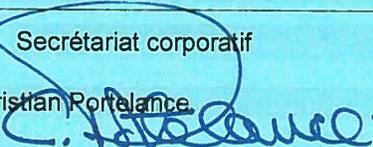
Nom: Johanne Bernier

Titre: Assistant secrétaire

Service : Secrétariat corporatif

Nom: Christian Portelance

Titre: Secrétaire corporatif adjoint

Signature: 

Date: 13.02.2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Nomination d'un membre externe du comité technique Suivi des actifs (SDA) du conseil d'administration

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de _____ à _____
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
 Date: 27/2/2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Nomination d'un membre externe du comité technique Suivi des actifs (SDA) du conseil d'administration

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

4. de préciser la durée du mandat du membre externe du comité Suivi des actifs.

5. que cette nomination soit effective à compter de ce jour, et ce, jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ultérieurement par résolution du conseil d'administration de la Société, et qu'elle remplace toute nomination à ce comité faite antérieurement.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : Recommandation

« Liste des personnes désignées pour siéger au comité suivant : »

COMITÉ SUIVI DES ACTIFS

	<i>Nom</i>	<i>Durée du mandat (Membre externe seulement)</i>
Vice-président du Conseil d'administration et président du comité	M. Marvin Rotrand	
Président du Conseil d'administration et membre du comité	M. Philippe Schnobb	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	M. Francesco Miele	
Membre du Conseil d'administration et membre du comité	M. Pierre Gagnier	
Membre externe	M. Robert Proulx	
Membre externe	M. Serge Piotte	Jusqu'au 1 ^{er} février 2018

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

Assemblée du :

Résolution numéro :

Recommandation Dépôt du rapport motivé du président

De prendre acte du dépôt du rapport motivé des dépenses et des contrats autorisés par le président du conseil d'administration de la STM conformément à l'article 105 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) en raison de problèmes reliés aux embouts des frotteurs des voitures de métro.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ Toutes taxes incluses

DE responsable Métro

Nom : Marie-Claude Léonard

Titre : Directrice exécutive

Date : 1^{er} mars 2017

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée : _____

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Cette recommandation vise à accepter le dépôt du rapport motivé des dépenses et des contrats autorisés par le président du conseil d'administration de la STM conformément à l'article 105 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) en raison de problèmes possiblement reliés aux embouts des frotteurs des voitures de métro.

Le 14 janvier 2017, une panne majeure de plusieurs heures est survenue sur une portion de la ligne orange du métro en raison de l'usure prématurée des frotteurs des voitures de métro. Cet événement constituait un cas de force majeure auquel il devait être remédié de façon urgente afin de ne pas perturber sérieusement le service de transport en commun, de ne pas détériorer sérieusement les équipements et de ne pas nuire à leur fonctionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres
Titre de l'appel d'offres : Dépôt du rapport motivé du président

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres annexes Rapport, demande d'autorisation | |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Conformément à l'article 105 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01)*, malgré les articles 93 et 101, le président d'une société peut, dans un cas de force majeure de nature à perturber sérieusement le service de transport en commun ou à détériorer sérieusement les équipements de la société ou à nuire sérieusement à leur fonctionnement, décréter la dépense qu'il juge nécessaire et octroyer tout contrat requis pour remédier à la situation.

Considérant les circonstances, le président a autorisé des dépenses et contrats de manière à couvrir les besoins immédiats et ce jusqu'à l'adjudication des nouveaux contrats pour cinq (5) composantes des frotteurs des voitures de métro.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

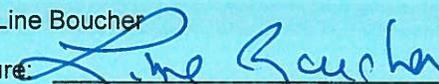
Nom: Marie-Josée Hotte

Titre: Chef de section

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 1^{er} mars 2017

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres
Titre de l'appel d'offres : Dépôt du rapport motivé du président

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **WON**

Disponibilité des fonds ? **✓**

Trésorier: Linda Lem

Date: 1 mars 2017